



Guéret, 28 janvier 2020

**Élections municipales et communautaires
des 15 et 22 mars 2020
Dépôt des déclarations de candidatures**

La Préfecture de la Creuse informe que les dates de dépôt des déclarations de candidatures pour les élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2020 sont fixées comme suit :

1^{er} tour : du mercredi 12 février 2020 au jeudi 27 février 2020
2^{ème} tour : du lundi 16 mars 2020 au mardi 17 mars 2020

Les candidats doivent déposer leur déclaration de candidature auprès des services de la préfecture ou de la sous-préfecture d'Aubusson, selon leur arrondissement de rattachement, aux jours et horaires d'ouverture définis ci-après :

Préfecture de la Creuse Bâtiment Nadaud Place Lacrocq 23000 GUERET	<u>1^{er} tour :</u> - du mercredi 12 février au vendredi 14 février 2020 - du lundi 17 février au vendredi 21 février 2020 - du lundi 24 février au mercredi 26 février 2020 et le jeudi 27 février 2020	De 9h à 11h30 et de 13h30 à 16 h De 9h à 11h30 et de 13h30 à 18 h
Renseignements et prises de rendez-vous au : 05 55 51 58 69	<u>2^{ème} tour</u> le lundi 16 mars 2020 le mardi 17 mars 2020	De 9h à 11h30 et 13h30 à 16h De 9h à 11h30 et 13h30 à 18h
Sous-Préfecture d'Aubusson 5 Rue Saint Jean 23200 AUBUSSON	<u>1^{er} tour :</u> - du mercredi 12 février au vendredi 14 février 2020 - du lundi 17 février au vendredi 21 février 2020 - du lundi 24 février au mercredi 26 février 2020 et le jeudi 27 février 2020	De 9h à 11h30 et de 13h30 à 17 h De 9h à 11h30 et de 13h30 à 18 h
Renseignements et prises de rendez-vous au : 05 55 67 71 72	<u>2^{ème} tour</u> le lundi 16 mars 2020 le mardi 17 mars 2020	De 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h De 9h à 11h30 et de 13h30 à 18h

Contact Presse : Maïmouna DIALLO - Tél 05.55.51.58.95
 Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
 Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr
 Tel : 05-55-51-59-00 Fax : 05.55.52.48.61 – Site Internet : www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse